

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 83; FWTG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions... Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Juillet 1881.

Chronique générale.

Il nous en coûtera, l'année prochaine, pour être gouvernés, quatre milliards 250 millions, d'après les prévisions du budget pour 1882.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'inventer les chiffres, détaillons ce détail formidable:

1° Budget ordinaire, deux milliards 840 millions.

2° Budget extraordinaire alimenté par des ressources d'emprunt, 460 millions que les demandes du ministère de la guerre porteront à 560.

3° Budget spécial des départements et des communes (dont les recettes sont annuellement autorisées par la loi de finances), 420 millions.

4° Revenus des communes, octrois, taxes diverses, etc., 430 millions.

Le compte y est. Si on attribue aux revenus du domaine et des communes les 250 millions qui excèdent les quatre milliards, il faudra trouver ceux-ci dans la poche des contribuables.

Il faudra ensuite que gouvernants et législateurs nous en donnent pour notre argent.

Pour cela, il faudra qu'ils gouvernent autrement qu'on ne l'a fait depuis deux ans. C'est bien assez de payer nos gouvernants sans avoir à payer les extravagances de leur politique.

Le bill d'indemnité accordé par la Chambre, sinon à M. Andrieux, du moins au préfet de police — ce qui est bien autrement important — met hors d'eux les journalistes intransigeants. M. Rochefort, M. Maret, déclarent en toutes lettres que, en présence de l'aveu du gouvernement et de l'acquiescement de la Chambre, qui livrent, sans re-

cours légal aucun, les intérêts, la sécurité, l'honneur des citoyens à l'arbitraire du fonctionnarisme, il n'y a plus qu'à en appeler au poignard et au revolver!

Le fait est que la désillusion est terrible pour ceux qui s'imaginaient fermement que l'article 75 de la Constitution de l'an VIII avait été aboli par la troisième République.

Autrefois, il fallait l'avis préalable du conseil d'Etat pour qu'un particulier pût poursuivre le fonctionnaire du fait de qui il se croyait lésé. Maintenant, il faut que ce soit le procureur général qui intente les poursuites. Oui, le procureur général, fonctionnaire politique, amovible, révocable ad nutum, entièrement dans la main du gouvernement qui l'a choisi hier parmi ses persona grata, et qui, demain, le cassera aux gages s'il a fait acte de persona ingrata!

Voilà un spécimen des bienfaits, des progrès, des réalisations libérales de la République. C'est une cruelle bouffonnerie, et il y a vraiment de quoi s'écrier, comme la victime excédée du capricieux tyran sicilien: « Qu'on me ramène aux carrières! »

Le gouvernement est toujours décidé à ne pas divulguer la date des élections avant que la clôture des travaux de la Chambre n'ait été prononcée.

Cependant, le 21 août semble être la date officiellement arrêtée. Quelques députés vont jusqu'à dire que gouvernement occulte et gouvernement officiel ne se sont mis d'accord sur ce point que parce qu'ils craignent que la crise extérieure préparée et envenimée par eux n'éclate avant que les élections ne soient faites.

Le décret de convocation paraîtrait le 31 juillet. La Chambre se réunirait seulement en novembre.

LES DÉPUTÉS AGIOTEURS.

Le député Raspail était-il de bonne foi quand il a déposé une proposition tendant à déclarer déchu de leur mandat de député les membres de la Chambre qui seraient fi-

gurer leur nom dans les annonces d'entreprises financières, ou qui accepteraient des fonctions dans ces entreprises comme membres du conseil de surveillance ou du conseil d'administration...

Ce ne serait pas la première fois qu'un intransigeant, jouant le rôle de compère, rendrait à la coterie opportuniste le service d'organiser une comédie destinée à mettre le public dedans.

Il paraît que cette proposition, renouvelée jeudi par M. Raspail, remonte à deux ans, et que, du reste, elle ne fut l'objet d'aucun rapport. En d'autres termes, elle fut enterrée, sans doute par ceux qui avaient intérêt à ce qu'elle ne fût pas discutée.

Des scandales se seraient produits à la tribune... On aurait découvert peut-être que tel et tel député faisaient de très-grosses affaires, grâce à leur titre de député...

M. Gambetta a déclaré avec hauteur qu'il ne fallait pas incriminer les intentions de la commission, ce qui est une manière fort commode d'envoyer promener les gens qui sont trop curieux.

Mais le comble de l'impudence c'est le vote qui a suivi ces explications dans l'eau trouble.

A la majorité de 304 voix contre 25, messieurs les opportunistes ont déclaré l'urgence.

Elle est jolie l'urgence! Dans huit jours la Chambre disparaît, et l'enterrement de la proposition se fait tout seul.

Mais les électeurs naïfs croiront que les députés opportunistes étaient animés des meilleures intentions, et cette farce parlementaire aura atteint son but.

Le Soir a reçu de M. Jenty, député de la Vendée, une assignation devant le tribunal correctionnel pour trois articles publiés par ce journal relativement aux chemins de fer de la Vendée.

Voici une information qu'on communique au Gaulois. Ce journal républicain ajoute

avec une certaine satisfaction qu'elle ne lui paraît pas dénuée d'intérêt:

« Il paraît que l'expulsion récente de don Carlos ne serait qu'un avertissement donné à un prétendant d'un autre genre dont les menées ont été beaucoup remarquées dans ces derniers temps.

» Le gouvernement serait absolument décidé à prendre à son égard les mêmes mesures qu'à l'égard de don Carlos, dans le cas où sa présence en France deviendrait un embarras pour la République.

» Tout le monde a deviné que ce prétendant d'un autre genre ne serait autre que le prince Jérôme. »

Le prince Napoléon gêne donc bien les républicains, ou en ont-ils si grand peur que son nom seul les empêche de dormir? Ils l'expulseront comme un simple Jésuite, soit! Et puis après?

La police de Madrid a dû arracher des affiches invitant les Espagnols à s'armer contre les Français.

M. de Rorthays, ancien préfet de Vannes, va se présenter dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Pontivy, nouvellement créée.

M. de Rorthays est un ami de M. de Mun.

La direction des postes de l'Alsace-Lorraine vient de publier l'avis suivant qui est d'un intérêt général:

« La distribution des lettres et paquets par les facteurs ruraux ne se fera plus, à l'avenir, en Alsace-Lorraine, les jours de fête ci-après: le vendredi-saint, le dimanche de Pâques, l'Ascension, le dimanche de la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et le jour de Noël. »

Nous apprenons que, sur les 43 librepenseurs de Boulogne-sur-Mer, qui le Ven-

Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE COUSIN DE ROBINSON

BERGERADE

(Suite et fin.)

La pécule de Daniel augmentait. A la bergerie, il adjoignit bientôt un toit à porcs, plus une sorte d'écurie où il plaça un âne. Ce fut alors qu'il trouva assez d'argent dans son bas de laine pour payer un assez bon lopin de brande à la commune, dont c'était la propriété. Personne n'ignore que ces sortes de terrains, qui ne rapportent que de maigres herbes, ne coûtent presque rien.

— Je défricherai le mien à mes heures perdues, disait le garde-moulin.

En effet, tandis que Mistigris menait paître les brebis et les cochons, Daniel retournait le sol à coups de pioche, n'épargnant ni le temps ni la peine. Virent les semailles, puis la récolte. Le nouveau propriétaire avait enclos son acquisition d'une petite muraille en torchis élevée par lui-même.

— Mais, Dieu me pardonne! lui dit le meunier, toutes les baraquas forment maintenant un domaine complet.

— Et c'est mon chien qui en est le métayer, répliqua gaiement l'ancien vagabond.

En ce temps-là, Georgine, la même enfant qui avait été tirée de la Pâquerette, commençait à être une grande fille déjà bonne à marier; c'était une petite paysanne trapue et saine, fraîche et robuste, une véritable fleur des champs. Comme on savait qu'il y aurait de vieux louis dans sa corbeille de noces, les galants se mettaient à tourner autour d'elle.

— Point de mirflor, disait le meunier; je veux un garçon qui ne boude pas à la besogne, un homme pour tout de bon.

En parlant ainsi, il montrait à sa femme l'enclos du garde-moulin.

— Ce garçon-là, ajoutait-il, a créé une fortune avec rien; il conservera notre bien et rendra notre fille heureuse.

On fixa l'époque de la noce à l'été prochain.

— Cet arrangement m'enchanté, dit Daniel; mais je mets une condition au mariage: c'est que Mistigris rentrera au moulin dès aujourd'hui même.

— Accepté, répondit le farinier.

Au mois de juin suivant, le garde-moulin et Georgine étaient mari et femme; Mistigris, que personne ne songeait plus à inquiéter, avait reparu dans la basse-cour. Quant à la métairie, elle avait été annexée au moulin et confiée à la surveillance d'un ménage de colons.

Tout prospérait dans cette famille; Daniel était déjà en voie de devenir un des plus riches campagnards du canton.

— Tiens, lui avait dit son beau-père, je te laisse le moulin. Jean, mon fils, s'est fait soldat. Il n'a donc besoin de rien. Quant à moi, je possède une rente de quatre cents écus; c'est assez pour aller vieillir en bon bourgeois à la ville. Dans quelques années, tu pourras en faire autant.

— Mon cher beau-père, avait répondu l'enfant de l'amour, que je reste ce que je suis ou que je devienne riche, j'en irai pas comme vous emprisonner ma vieillesse dans un nid à cancanes. Je suis né dans les champs, en plein air, sous les arbres; je veux mourir où je suis né.

Cependant, comme il faisait de fort belles affaires, on parlait beaucoup dans les alentours de l'accroissement de sa fortune, et l'envie ne manquait pas d'y ajouter son mot. Deux ou trois fois même, les jours de foire, on avait surpris des paroles menaçantes dans les cabarets où se réunissaient les mauvais garnements.

— Cet enfant du hasard, il paraît que la poule aux œufs d'or a pondu sous son toit. Est-ce qu'on ne pourrait pas aller souhaiter, quelque nuit, le bonsoir à ses écus?

Ces propos avaient été rapportés au nouveau meunier; mais Daniel, très-peu timoré de son naturel, ne tenait aucun compte de ces bavardages.

— Qu'ils viennent! s'écriait-il, ceux-ci ou d'autres, et je vous jure qu'ils seront bien reçus.

Dans le courant du mois de décembre 183... (il gelait alors à pierre fendre), Daniel eut à sortir un jour pour aller chercher une assez forte somme au bourg voisin. Par extraordinaire, il était sorti sans Mistigris, et il rentra un peu tard, la tête embarrassée par quelques pots de vin d'Issoudun, bus à l'auberge. Le cheval attaché au râtelier, que Bastienne, la servante, avait eu soin de garnir, le meunier gagna tant bien que mal sa couche et ronfla de suite. Par suite d'un oubli insidieux, le chien ne fut pas détaché, et la porte, poussée seulement, n'avait été fermée qu'au loquet, ainsi que cela se voit souvent dans nos campagnes.

Vers minuit, Georgine était réveillée presque en sursaut; il lui semblait que Mistigris faisait entendre des hurlements plaintifs. Dans son trouble, elle tira son mari par le bras.

— Entends-tu le chien qui se plaint? lui dit-elle.

— Laisse-moi donc dormir tranquille, répondit Daniel; tu rêves.

Georgine n'avait que trop bien entendu; Mistigris se mettait maintenant à aboyer. S'élançant de toute la longueur de sa chaîne, il semblait vouloir dévorer des gens que l'on aurait eu peine à distinguer, tant la nuit était obscure.

En effet, trois hommes, ayant la figure barbouil-



dredi-Saint avaient, dans une loge maçonnique, parodié la Cène, un 40<sup>e</sup> acteur, celui qui singeait le divin Sauveur, vient, il y a 24 à 45 jours, d'être aussi enlevé, au bout de 24 heures de maladie, comme ses 9 complices, morts à peu près de la même façon depuis ce sacrilège.

La première victime a été celui qui remplissait le rôle de Judas; dès le samedi de la Passion il était subitement frappé d'une affreuse maladie entraînant immédiatement la décomposition, et le dimanche de Pâques il n'était plus qu'un cadavre infect!!!

Exemple terrible de la justice de Dieu, même dès cette vie!

Il paraît que, même sous la République, c'est un crime d'être républicain.

La Gazette du Centre qui, depuis sa récente apparition, défend si énergiquement, si courageusement, la cause de l'ordre, des libertés publiques et porte bien haut le drapeau de la monarchie légitime, la Gazette du Centre va être assignée par un certain nombre de négociants républicains de Limoges.

Il ne convient pas à ces citoyens d'avoir été nommément désignés parmi ceux dont les illuminations ont été les plus brillantes le 14 juillet.

Ces industriels prétendent que la Gazette du Centre, en leur octroyant un brevet de républicanisme, a voulu écarter leur clientèle: *inde ira*.

Le journal républicain de Limoges publie en première page le texte de la plainte remise par ces commerçants au procureur de la République.

Ce sera là vraiment une affaire bien curieuse et qui ne manquera pas d'avoir un certain retentissement.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le rédacteur en chef de la Gazette, M. Abel Clarin, n'est pas visé dans cette plainte. Les noms de M. E. Rayet et du gérant sont seuls en cause.

Cependant l'un des deux articles incriminés ne portait pas de signature.

Les républicains prouvent, en agissant ainsi, combien ils en veulent à l'honorable M. E. Rayet, dont le dévouement à la légitimité n'est ici un mystère pour personne, puisqu'ils poussent l'aveuglement et la passion jusqu'à l'accuser avant même de savoir si l'article a été écrit par lui.

Ce procès, si procès il y a, ne peut être que fort avantageux à la Gazette; quelle qu'en soit l'issue, il restera constant pour tous les honnêtes gens que sa rédaction a fait son devoir et n'a pas outrepassé les quelques libertés qui sont encore l'apanage de la presse et dont elle profite, avec raison.

### L'Incident de Saint-Cyr.

Le gouvernement vient de commettre une nouvelle infamie. Nous disons le gouvernement, et non pas seulement le général Farre, car la mesure a été prise en conseil des ministres.

Vingt-sept élèves de Saint-Cyr, coupables

d'avoir assisté à la messe de la Saint-Henri, le 15 juillet, ont reçu samedi soir l'ordre de quitter l'Ecole et de se rendre dans des régiments.

Dans quinze jours, ces malheureux jeunes gens allaient en sortir avec l'épaulette; aujourd'hui, le gouvernement brise leur avenir et les incorpore dans les rangs comme simples soldats.

Et quels raffinements dans l'exécution? Dix des condamnés étaient entrés depuis un an dans la section de cavalerie; le ministre les envoie dans des régiments d'infanterie, craignant sans doute qu'ils ne soient reçus à bras ouverts dans leur arme. On a pris soin d'envoyer chacun dans un régiment séparé, de lui assigner un régiment éloigné de sa famille, de son pays: c'est de la haine savante!

Ces jeunes gens ont quitté Saint-Cyr samedi soir, les derniers hier matin, emportant l'estime, les sympathies et les regrets de leurs camarades qui leur ont fait d'émouvants adieux.

Quelques élèves qui ne s'étaient pas encore fait connaître comme ayant assisté à la messe de Saint-Germain-des-Prés viennent d'envoyer leur nom au général Delfys, réclamant la responsabilité de leur action avec l'honneur du châtiement.

La presse qui se respecte est unanime dans son cri de réprobation indignée contre la conduite du général Farre.

Le Figaro, le Paris-Journal, le Triboulet blâment énergiquement cet acte monstrueux de rageuse vengeance.

Le Gaulois marque cette fois une indépendance que nous ne lui connaissions plus:

« Convenons que la mesure prise dépasse le but et fait oublier la faute!

» Quel que soit le sentiment avec lequel on juge la conduite de ces vingt-sept élèves de Saint-Cyr en cette matinée du 15 juillet, il ne se trouvera personne de bon sens et de cœur qui ose approuver une aussi grave mesure. »

### EN AFRIQUE.

Saïda, 23 juillet.

Le colonel Quarante, commandant supérieur de Saïda, part aujourd'hui pour rentrer en France. Il sera remplacé par le lieutenant-colonel Devaureson, et il sera admis à la retraite ainsi que le colonel Brunetière.

La population a appris avec une vive satisfaction l'arrivée des généraux Saussier, Delebecque et du commandant Jacquet, qui, guéri de sa blessure, va rejoindre son bataillon à Sfid.

Oran, 23 juillet, soir.

Le général Saussier repartira lundi, allant à Tunis. Il passera par la province de Constantine.

Le général Colonien établira un camp retranché à Mécheria, point pourvu d'eau et situé environ à cent kilomètres au sud du Kreider, et qui deviendra la base des opérations pour l'expédition projetée contre Moghar et El-Figuig. La colonne, sous son

commandement, comprendra 4,300 hommes d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie et de l'artillerie.

La corvette espagnole *Ligeria* est arrivée hier venant d'Espagne.

Une dépêche de la République française dit que plusieurs caïds du centre de la Tunisie annoncent aux Arabes l'arrivée de renforts étrangers, les invitent à se procurer des armes, des chevaux, et à rejoindre les insurgés sous peine de pillage.

Le Petit Provençal annonce que le 4<sup>e</sup> hussards, en garnison à Marseille, comprenant mille hommes et autant de chevaux, a reçu l'ordre de mobilisation sous quatre jours.

Ce régiment a déjà fait une grande partie de la campagne de Tunisie, d'où on aurait mieux fait de ne pas le rappeler, puisqu'on le renvoie dans ce pays, ou tout au moins dans le sud de la province d'Oran.

Le Temps a reçu la dépêche ci-après:

Tunis, 23 juillet.

Quelques tribus de l'intérieur qui, jusqu'à ce jour, étaient restées parfaitement tranquilles, se voient menacées par les émissaires de Ben-Khalifa (dont la mort à Sfax est aujourd'hui démentie). Ces émissaires leur ordonnent de venir se joindre au chef insurgé, sinon on tombera sur elles. Pour sauver leurs moissons et leurs troupeaux, elles sont obligées de consentir.

Si une colonne française allait purger l'intérieur des maraudeurs qui intimident les tribus, celles-ci ne demanderaient pas mieux que de se rallier à nous.

Beaucoup d'indigènes se refusent à croire à la prise de Sfax. S'appuyant sur les affirmations intéressées de quelques-uns de nos adversaires, ils disent que nous dissimulons la vérité, et que, loin d'avoir emporté la place, nous avons été repoussés avec perte.

Les dernières nouvelles représentent le Sahel (de Hammamet à Soussa) comme très-tranquille. On assure que le bey du camp (prince héritier), Ali-Bey, partira prochainement avec le camp pour Kairouan.

L'Agence Havas a transmis ces télégrammes:

Tunis, 23 juillet.

Les insurgés des tribus des Zlass, des Hamema et des Benizit ont envoyé des émissaires aux Frichiches, tribus limitrophes de l'Algérie, et à plusieurs autres, pour les engager à se joindre à eux et à combattre ensemble les Français, mais ces propositions ont été repoussées. Le caïd Ali-Seghir, des Frichiches, a empêché la défection de se produire parmi les tribus restées fidèles au Bey. Ali-Seghir a fait comprendre aux autres caïds que les Français n'étaient que des amis et des auxiliaires du Bey, et devaient être considérés comme tels jusqu'à preuve du contraire.

Les mêmes démarches auraient été faites dans la province du Sahel et n'auraient pas davantage abouti.

On assure que les révoltés commencent à se décourager. Une dépêche du gouverneur du Sahel dit que Kairouan, foyer de l'insurrection en Tunisie, a été abandonné en partie par les combattants de Sfax, qui s'y étaient retirés après la prise de cette ville.

### Etranger.

Russie. — Le programme politique du comte Ignatieff s'exécute à la lettre. Chaque jour apporte une réforme importante appli-

En 184... lorsque la pauvre bête mourut de vieillesse, le meunier, bravant les préjugés du pays, lui fit élever dans son courtil un petit monument funéraire avec cette inscription imaginée par le maître d'école du village:

Robinson, à son Vendredi.

PHILIBERT AUDEBRAND.

PIN.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N<sup>o</sup> 641, du 23 juillet 1881:

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — L'espèce bovine dans les Hautes-Pyrénées. — Reconstitution des vignobles du Midi. — Concours régional de Versailles. — Les récoltes dans la Charente-Inférieure. — Pommiers et Cidre en Amérique. — Faucheuise-moissonneuse Ohio-Champion. — La moisson. — Le coqueret du Pérou. — Concours régional de Montbrison. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES: Vue des poulaillers de M. Lemoine au Concours régional de Versailles. — Faucheuise-moissonneuse Ohio-Champion en moissonneuse.

quée sans bruit et sans ostentation, ainsi qu'il convient quand il s'agit des intérêts d'un vaste empire. La commission, pour régler le rachat des terres des paysans, a presque entièrement terminé son œuvre. Trois ministres, treize députés des provinces provinciales, des maréchaux, de la noblesse et de grands propriétaires fonciers faisant partie de cette commission s'occupent chaque jour, malgré la température exceptionnellement élevée qui nous excite, à libeller leurs résolutions. Une deuxième commission a été nommée pour réformer les impôts provinciaux et elle siège sans discontinuer depuis plusieurs jours.

Le sénateur Donitry Golowitzew et le général Tchérévine, deux administrateurs du plus haut mérite, ont été choisis pour réorganiser la police provinciale et rurale sur des bases plus rationnelles et plus morales. Le vieux système s'écroule, on fait du neuf, et cela à la grande satisfaction du pays qui veut un gouvernement fort donnant la sécurité à chacun.

Les nihilistes ne font guère plus parler d'eux, malgré leurs lettres anonymes et les menaces qu'ils envoient clandestinement aux hommes en évidence à commencer par le général Ignatieff à qui incombe la lourde tâche de réorganiser le pays et de pacifier les esprits.

La réaction contre les nihilistes est même arrivée à un degré si intense qu'il ne se passe pas de jour que les habitants ne livrent eux-mêmes des menures entre les mains des autorités. L'exode révolutionnaire continue: on a constaté que près de mille révolutionnaires recherchés étaient en ce moment à l'étranger, et c'est à Londres que siège en ce moment le soi-disant comité exécutif, et c'est dans les officines de l'étranger qu'il publie ses brochures, placards et gazettes nihilistes.

Un certain nombre de nihilistes en vedette ont déjà sollicité leur grâce qui ne leur sera pas refusée, s'ils n'ont pas pris part à des crimes de droit commun.

Des conciliabules secrets ont été tenus entre des nihilistes et des Polonais, ils n'ont abouti à rien, les Polonais ayant reconnu qu'ils avaient plus à attendre de la bienveillance du gouvernement qu'ils des terroristes russes qui ne recherchent leur alliance que pour leur profit personnel, tels que les cotisations et la propagande dans l'armée. Des Polonais qui avaient assisté à la réunion tenue il y a quelques jours au cimetière de Smolensk ont répondu par une fin de non-recevoir aux propositions des nihilistes qui les menacent aujourd'hui de mort, craignant une trahison de leur part, trahison d'autant plus impossible que les noms des assistants de cette réunion de nuit n'ont pas été prononcés. Par acquit de conscience, les Polonais ont envoyé un émissaire à Londres pour apporter la réponse des siens aux chefs des comparses de Saint-Petersbourg, débris épars de l'ancien comité exécutif.

On annonce que le général Loris-Mélikoff et Skobelev arriveront bientôt à Saint-Petersbourg, leur congé étant sur le point d'expirer. Il ne serait pas impossible que le général Loris-Mélikoff fût désigné pour le poste de lieutenant de l'Empereur au Caucase et qu'un poste important dans la capitale même fût confié au Maréchal de la Russie, si aimé de tout le pays et qui vient encore de conquérir le territoire des Turkmènes qu'il a annexé à l'Empire quelque temps après avoir accompli les exploits qu'on sait, durant la campagne de 1877-78, excitant par sa bravoure l'admiration de l'armée entière.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 juillet. Les cours ont encore à supporter d'importantes réalisations. On est à 119.10 et 119.05 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien fait 86.30. Sur l'ancien on est à 89.10. Le Turc cote 15.55.

L'action du Crédit foncier est demandée de 1,670 à 1,680. En combinant l'achat d'obligations communales 4 0/0 avec celui d'obligations 3 0/0 à l'intérêt on peut s'assurer un revenu supérieur à l'intérêt donné par le 3 0/0. Il y a des ordres assez nombreux sur les actions du Crédit foncier algérien. L'action de la Banque de Paris fait 1,220.

Le Crédit lyonnais reste à peu près sans mouvement à 900. Le Crédit de France est fort bien tenu à 717.50. On constate que la faiblesse générale du marché n'exerce aucune influence sur cette valeur.

L'action de la Banque nationale se traite à 720. Il y a des achats suivis.

Le Crédit général français garde toute sa fermeté à 805. La mise en vente des actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon est un véritable succès. Le titre est offert à 500. On estime à 11 0/0 le dividende de l'exercice courant.

lée de suite, avaient pénétré dans le moulin où les aboiements du chien n'avaient encore éveillé personne.

Un petit chevrier, qui couchait dans l'étable, put les entrevoir à travers les ais mal joints de la porte et entendit ce qu'ils disaient.

Celui qui marchait en tête de la bande avait à la main une lanterne sourde.

— Vous savez ce qu'il y a à faire, disait-il à demi-voix à ceux qui le suivaient; il faut d'abord trouver le coffre où le meunier cache son argent, et, si l'on est vu, crever avec nos couteaux les yeux qui nous verraient.

— C'est dit.

Bastienne, la servante, couchait dans une espèce de corridor, un peu avant la chambre de ses maîtres. Tout à coup, la lumière que laissait échapper la lanterne sourde réveilla la pauvre fille, qui poussa un grand cri.

— Au voleur! au voleur! dit-elle.

Mais elle ne put répéter ces mots terribles, car l'un des assassins lui plongea dans la gorge le poignard dont il était armé. Au même instant les deux autres, s'élançant dans la chambre à coucher du meunier, entourèrent son lit, dont ils tirèrent les rideaux.

— Tout ton argent, ou tu es mort! dit à Daniel l'homme à la lanterne sourde.

Un autre regardait Georgine avec des yeux fixes,

et lui glissait même dans l'oreille des paroles équivoques.

Que faire? Comment se défendre? Daniel sauta à bas du lit, et, après avoir mis deux doigts de sa main droite dans sa bouche, il fit entendre un vif et subtil sifflement.

Une minute ne s'était pas écoulée que Mistigris, furieux, avait brisé sa chaîne.

— Par la fenêtre, mon chien! cria alors Daniel.

Mistigris passa, en effet, à travers les carreaux en papier de la croisée, et il comprit vite ce que son maître exigeait de lui.

En moins de deux minutes, l'un des bandits, arrêté par le jarret, avait tous les muscles de la jambe tranchés et déchirés; le second, saisi par la tête, put la sentir broyée par les dents du fidèle animal. Quant à l'autre, il prit la fuite, comprenant qu'il ne s'agissait pas là d'un ennemi ordinaire.

Le jour vint à la fin éclairer ce carnage; on alla chercher en toute hâte le juge de paix et le médecin du chef-lieu de canton. Celui des brigands dont la jambe avait été coupée fut transporté à l'hôpital, et les sœurs de charité l'y soignèrent jusqu'au jour où il comparut par-devant la cour d'assises de l'Allier.

Tout le monde se rappelle qu'il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Pour ce qui est de Daniel, il redoubla naturellement de tendresse pour Mistigris, son meilleur et son plus constant ami, à coup sûr.



L'action du Suez est à 1,702.50.  
La Banque de Prêts à l'industrie est à 610.  
Nord, 1,930; Orléans, 1,320.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Demain matin (mardi), le dépôt et le 4<sup>e</sup> bataillon du 77<sup>e</sup> d'infanterie arriveront en notre ville; l'état-major et les autres bataillons arriveront mercredi.  
Ces troupes forment un effectif de près d'un millier d'hommes.

### La musique du 77<sup>e</sup> de ligne A SAUMUR.

L'excellente musique du 77<sup>e</sup> de ligne, que nous applaudissons maintenant chaque année à son passage à Saumur, se fera entendre de nouveau mercredi prochain, dans la soirée, au Square du théâtre. Nous n'avons pas encore l'heure exacte de ce concert.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

- |  |             |
|--|-------------|
| 1 <sup>o</sup> <i>Alerte</i> , marche militaire.....             | SINEAU.     |
| 2 <sup>o</sup> <i>Zampa</i> , ouverture.....                     | HÉROLD.     |
| 3 <sup>o</sup> <i>Le Rossignol</i> , valse.....                  | JULIEN.     |
| 4 <sup>o</sup> <i>Les Cloches de Corneville</i> , fantaisie..... | PLANQUETTE. |
| 5 <sup>o</sup> <i>Aïda</i> , fantaisie.....                      | VERDI.      |
| 6 <sup>o</sup> <i>Les Masques</i> , polka.....                   | MARTIN.     |

### MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Aujourd'hui lundi, à 8 heures 1/2 du soir, la musique de l'École mutuelle exécutera, au Square du théâtre, les morceaux suivants :

- |  |               |
|--|---------------|
| 1 <sup>o</sup> <i>Rigolette</i> , schottisch.....                  | MULOT.        |
| 2 <sup>o</sup> <i>Faust</i> , fantaisie.....                       | GOUNOD.       |
| 3 <sup>o</sup> <i>Dans la mine</i> , chœur à 4 parties.....        | SAINTE-SIMON. |
| 4 <sup>o</sup> <i>La Muette de Portici</i> , fantaisie.....        | AUBER.        |
| 5 <sup>o</sup> <i>Tableaux champêtres</i> , chœur à 4 parties..... |               |

Qu'y a-t-il donc dans l'égout qui passe auprès du Square? Hier soir, pendant le concert de la musique municipale, les promeneurs étaient suffoqués par l'odeur nauséabonde qui s'en dégageait par l'orifice. Beaucoup de dilettantes ont dû se retirer pour n'être pas indisposés, d'autres ont tenu bon avec force flacons de *cosmydor*.  
La municipalité, nous n'en doutons pas, ne tardera pas à s'occuper de cette question qui intéresse à un si haut degré la salubrité publique.

M. Berger, député de l'arrondissement de Saumur, a été très-félicité dans les couloirs de la Chambre pour l'excellent discours qu'il a prononcé mardi contre la suppression de l'église de Sainte-Geneviève au Panthéon.

L'honorable député a démontré que l'Assemblée nationale de 1789, en affectant le Panthéon à la sépulture des grands hommes, n'avait point entendu enlever ce monument au culte catholique.

C'est une bonne leçon d'histoire que notre député a ainsi donné à ses collègues de la majorité.

### Avis aux électeurs!

Si quelqu'un a l'audace de vous dire que la République est le gouvernement à bon marché, répondez-lui hardiment :

Les dépenses de 1880 dépassent d'un milliard cinq cent quatre-vingt-un millions les dépenses de la dernière année de l'Empire.

S'il avance que ces cinq dernières années ont donné des excédants de recettes de quatre cent vingt-sept millions, répondez-lui :

Le déficit réel de ces cinq dernières années est d'un milliard quatre cent soixante-huit millions.

S'il vous parle de trois cent millions de dégrèvements d'impôts, répondez-lui :

Nous payons aujourd'hui un milliard cent quinze millions de plus qu'en 1869.

Voilà les faits! voilà les chiffres! voilà la vérité!

La France chevaline annonce que le général Thornton, inspecteur général des remontes, est fermement résolu à supprimer les achats de chevaux de troupes à l'étranger. Tous les éleveurs lui en sauront un gré infini, et, à un point de vue plus élevé, notre production et notre sécurité nationales trouveront dans cette mesure un élément nouveau de confiance et de force.

Les officiers de cavalerie, ajoute le Progrès militaire, seront aussi satisfaits que les agri-

culteurs de la mesure que se propose de prendre le général Thornton. Il n'y a pas un régiment où l'on ne se plaigne de la diversité des types de chevaux.

### DOUÉ.

La distribution des prix du collège de Doué aura lieu le jeudi 4 août, sous la présidence de M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers.

### LOUDUN.

Dans la journée de mercredi, la dame Marie Girault, âgée de 75 ans, demeurant à Loudun, a été trouvée morte dans sa cour.

On prétend qu'elle aurait succombé à la suite d'une insolation.

### TOURS.

Courses de Taureaux. — Tous les genres de spectacles y passeront.

Voilà qu'il est, aujourd'hui, question d'offrir aux habitants de Tours des courses de taureaux. Des démarches sont faites, en ce moment, par les soins de l'administration municipale, dans le département des Landes, pour savoir si l'on pourrait avoir, à Tours, quelques taureaux avec leurs toréadors.

Allons, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, encore quelques jours et nous verrons notre ville faire concurrence à l'Espagne. Les courses dont il s'agit auraient lieu dans l'hippodrome du Morier.

Le morceau de musique, du XV<sup>e</sup> siècle, qui sera exécuté pendant la cavalcade, par le 66<sup>e</sup> de ligne et l'Orphéon de Tours, sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui lundi, chez les marchands de musique de Tours.

Ce morceau a été arrangé, pour piano et chant, par M. Van-Gelder.

### POITIERS.

Si nous en croyons les dépêches de l'Agence Havas, dit le *Journal de la Vienne*, il paraît qu'une accalmie se produit en Tunisie et en Algérie.

En attendant, deux batteries du 33<sup>e</sup> régiment d'artillerie, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, ont reçu l'ordre de partir pour l'Afrique.

Si, après cela, les électeurs ne sont pas éclairés sur l'exactitude des renseignements fournis par l'agence officielle du gouvernement, il faudra croire qu'ils sont aveugles pour tout de bon.

Le jour du départ des deux batteries en question n'est pas encore fixé. Elles n'emmèneront avec elles que peu de chevaux, et prendront en route des mulets qui doivent transporter les canons, des pièces montées de 80<sup>mm</sup> de montagne. Les deux batteries sont placées sous le commandement du commandant de Chalain.

### CHATELLERAULT.

Mercredi dernier, dans l'après-midi, la dame Lecompte, demeurant rue Bourbon, en lavant près du pont Henri IV, tomba dans la Vienne en un endroit très-profond.

Aux cris poussés par la victime et par les personnes présentes, le soldat Demus, du 32<sup>e</sup> de ligne, qui passait en ce moment, se jeta tout habillé et sans hésiter à l'eau. Il ramena saine et sauve la dame Lecompte qui se serait infailliblement noyée sans le courage et le dévouement de ce brave militaire. La dame Lecompte est maintenant hors de danger.

On se rappelle que, le 21 mai dernier, un loup enragé a parcouru le territoire des communes de Champagne-Mouton et d'Availles, mordant cruellement les personnes sur son passage.

Nous apprenons que l'une des victimes de ce dangereux carnassier, François Petit, journalier au Grand-Madieu, vient de présenter les symptômes de l'hydrophobie. Ce malheureux, qui est père de trois enfants, a éprouvé les premiers accès de son terrible mal dans la soirée du 18 de ce mois, c'est-à-dire le cinquante-septième jour après avoir été mordu.

### LE MANS.

Une batterie du 31<sup>e</sup> régiment d'artillerie a été désignée pour partir à destination de l'Algérie.

On assure qu'un détachement du 104<sup>e</sup> régiment de ligne doit également recevoir l'ordre de se diriger sur Toulon et de là en Afrique. (*Journal du Mans.*)

## Publications de mariage.

Jean Bellemère, cafetier, de Doué, domicilié à Montreuil-Bellay, et Estelle-Anne Tournon, couturière, de Saumur.

Désiré-Noël Buret, instituteur à Angers, auparavant domicilié à Saumur, et Constance-Marie-Désirée Chatelais, sans profession, d'Angers.

## Maladies des Yeux.

MM. EICHHOFF-MEYER, spécialiste de Paris, et le docteur MOUTON, recevront à Saumur, hôtel de Londres, le mercredi 27 juillet; à Tours, hôtel du Faisan, les 28, 29, 30 juillet.

Guérison prompte et radicale, sans opération, par un nouveau traitement, des Maladies des yeux, Cataracte, Amaurose, Loucherie, Maladies des paupières, de la Cornée, de l'Iris, de la Rétine, etc., etc.

**Lunettes.** — Verres Eichhoff-Meyer, gradués avec le plus grand soin, et adaptés par lui-même à toutes les vues.

## Faits divers.

**Un gros lot.** — Le gros lot de 400,000 fr. du dernier tirage des obligations de la ville de Lyon a été gagné par M. Rageys, curé de Saint-Jacques-des-Arrêts (Rhône). M. Rageys avait, paraît-il, gagné un lot de 25,000 francs au tirage précédent.

\*\*\*

L'institutrice laïque de Bonnenouvelle, canton de Villeréal (Lot-et-Garonne), ayant eu une discussion avec un de ses voisins, a tiré sur lui plusieurs coups de revolver, qui, fort heureusement, ne l'ont que très-légerement blessé.

Cette citoyenne, bien plus connue par ses opinions radicales que par la supériorité des leçons qu'elle donnait à ses élèves, a été mise en état d'arrestation. Pas moyen de dissimuler le triste événement.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 47<sup>e</sup> fascicule, consacré au département du Finistère, et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant Quimper, le port militaire de Brest, des vues de Douar-nenez et de Morlaix, et, en outre, une très-belle carte du département avec plan de Quimper.

## Médecine

I. **Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure.** — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte : 2 fr. 50.

II. **Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc.** — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. **Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses.** — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. **DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.**

Elixir dentifrice de Dethan : le flacon... 2 fr.  
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.  
Opium dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.

Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

## Ce qu'il faut savoir.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Pharm. rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. inter. fr. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

## CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL 120 MILLIONS  
Paris, 16, rue Le Peletier

VENTE DE 20,000 ACTIONS  
DE 500 FRANCS CHACUNE

entièrement libérées  
DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION  
DU

## HAVRE A PARIS ET LYON

Société anonyme : Capital 16 millions de francs  
DIVISÉ EN 32,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. ROBERT MITCHELL, chevalier de la Légion d'Honneur, député, conseiller général de la Gironde, Président.

F. DOMMARTIN, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien juge du Tribunal de Commerce de la Seine.

Gustave JACQUELIN, entrepreneur de transports par eau.

Auguste JOSSIER, entrepreneur de transports par eau.

A. LELIEVRE, président du Tribunal de Commerce de Sens, ancien entrepreneur de transports par eau.

A. MAGNIN, expert comptable; administrateur de l'Agence Havas.

A. PIHOU, ancien chef de la maison Larget et C<sup>o</sup>, de Rouen (entreprise de transports par eau).

### EXPOSÉ.

La question des transports, qui est une des grandes préoccupations de notre époque, est depuis longtemps l'objet de la sollicitude de l'Etat. L'assistance des pouvoirs publics, à cet égard, a eu récemment pour conséquence la suppression des droits de navigation sur les fleuves et sur les canaux.

Cette suppression des droits est, pour les grandes Compagnies de navigation fluviale, ce qu'est la garantie de l'Etat pour les Compagnies de chemins de fer; elle leur donne une assise inébranlable qui en fait des affaires excessivement sûres et productives.

La Compagnie de navigation du HAVRE A PARIS ET LYON est formée de la réunion de dix-sept des premiers établissements de navigation fluviale; toutes ces entreprises étaient déjà prospères alors que la navigation était encore grevée de droits onéreux.

La Compagnie recueille tout l'avantage de la suppression récente des droits.

Le matériel de la Compagnie, qui se compose notamment de 504 bateaux, est considérable; son fonds de roulement en espèces est de 2,280,000 fr.

On peut évaluer les dividendes de l'exercice courant de 55 à 60 fr. par action, ce qui représente plus de 11 0/0.

L'avenir de la Compagnie est assuré par la constante augmentation du trafic général et par une clientèle déjà ancienne.

Les actions sont amortissables par voie de tirage au sort et remplacées par des actions de jouissance.

Ces actions sont offertes au public au prix de 515 francs.

### PAYABLES COMMME SUIV :

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| En faisant la demande.....        | 50 Fr. |
| Au 1 <sup>er</sup> septembre..... | 100 »  |
| Au 15 octobre.....                | 120 »  |
| Au 1 <sup>er</sup> décembre.....  | 120 »  |
| Au 15 janvier 1882.....           | 125 »  |

Soit..... 515 Fr.

Toute personne qui se libérera immédiatement jouira d'une bonification de..... 5 »

Soit..... 510 fr. nets.

Toute demande doit être accompagnée du premier versement de 50 francs par action. Les titres définitifs (au porteur ou nominatifs, au choix) entièrement libérés sont immédiatement délivrés.

L'ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

Les demandes d'actions seront reçues jusqu'au

## SAMEDI 30 JUILLET

A PARIS :

Au CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS  
16, rue Le Peletier, et à son Bureau  
auxiliaire, 53, rue de Rivoli.

EN PROVINCE :

A TOUTES LES SUCCURSALES du Crédit Général Français et chez tous ses Correspondants.

Les documents sont adressés à toute personne qui en fait la demande.

Plus d'**ASTHME**  
SUFFOCATION  
et TOUX  
Indication gratuite franco.  
Écrire à M. le C<sup>o</sup> CLERY  
à Marseille.



« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHE-FOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, dorures, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Caré N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PUYCLER, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a

rendue fraîche, rose et magnifique de santé.  
J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris.  
4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil. 2 fr. 25; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil. 7 fr.; 2 kil. 12 fr.; 4 kil. 22 fr.; 6 kil. 36 fr.; 12 kil. 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Basson, successeur de TEXIER, J. RUSSON, pharmacien et épiciers, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limite), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques.

Par suite de saisie-exécution.

Le mercredi 27 juillet 1881, à une heure après midi.

Au domicile du sieur Dogrip, marchand tailleur à Saumur, place de la Bilange.

Dix caisiers de marchandises en coupons, grande quantité de paletots fantaisie, pardessus, gilets, pantalons, coupons pour doublures, boîtes de mercerie, machine à coudre, comptoirs, bureaux, installation de gaz, batterie de cuisine, lits complets, armoires, linge de ménage et de corps, et grand nombre d'autres bons objets.

Au comptant, plus 5/0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (480)

**OFFICE D'HUISSIER**

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennevilliers, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

**A VENDRE**

Par suite de liquidation.

Un PHAÉTON à un et deux chevaux;

Un DUC VICTORIA à un et deux chevaux;

VOLTURES soignées et en bon état; BOURGEE, arbitre de commerce, rue Lenepveu, Angers. (472)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite.

**LE MOULIN**

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine.

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

**AU COIN DE RUE**

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**

Une Ouvrière en Robes très-capable, Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

**LA NATIONALE**

Compagnie d'Assurances sur la Vie ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18. Actionnement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 184 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux déces des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 55,980,082 fr.

Arrérages payés aux Rentiers. 469,898,374 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de déces pour la vie entière. 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. MANCREAU; à Lion-d'Angers, à M. MORILLON; à Baugé, à M. CORNILLEAU; à Segré, à M. PAYSAN; à Beaufort-en-Vallée, à M. SACHET.

**VIN DE PROPRIÉTAIRE**

Garanti PUR et NATUREL Des meilleurs crus pour VINS DE TABLE.

Conditions très-avantageuses PRIX RÉDUITS

Maison de Confiance Veuve Hyp. THOMAS, Prop<sup>re</sup> à BÉZIERS.

Extrait de Vande Bouillon instantané **MARBIG** 5 Médailles d'Or, 3 Médailles d'Honneur PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

**ENCRE NOUVELLE MATHIEU PLESSY**



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit<sup>ion</sup> univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETERIERS

**MOYEN 50 POUR 100**

De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES Brochure expédiée gratuitement. — S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14<sup>e</sup> Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE) Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME.

**AVIS**

**GRAND CAFÉ DE LA PAIX.**

On demande de suite un bon garçon d'office. (476)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de quinze à dix-huit ans pouvant s'occuper d'écriture. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

**RIELLANT**

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la FARINE MEXICAINE est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLIERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

**AVIS TRÈS-IMPORTANT AUX CULTIVATEURS.**

**ENGRAIS BOUTIN.** Grand diplôme d'Honneur, le plus économique et ferme, d'après le rapport de M. BOREAU, chef de pratique à l'École d'agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes, avec 45 par hectare. ON DEMANDE DES AGENTS, position de 1,000 à 1,200 francs. S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Termes, PARIS. (482)

**QUINQUINA BRAVAIS** Extrait liquide concentré de Quinquina. Tonique, Apéritif, Reconstituant. Préparé avec des écorces choisies et filtrées, très exactement dosées, concentrées dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour. Guérit: Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes d'irritations d'estomac, Névroses, Nouralgies, Affections Nerveuses, Fièvres rebelles. DÉPÔTS PRINCIPAUX À PARIS: 30, Av. de l'Opéra & R. Lafayette, 13. On trouve également le Fer Bravais et les EAUX MINÉRALES NATURELLES DE L'ARDECHE, Source du VERNET, etc.

Dépôts à Saumur, pharmacies ERNOULT, R. FEIGNOUX, GABLIN.

**INHALATEUR-CIGARE B<sup>te</sup> S.G.D.G.** DE MAGNES-LAHENS pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON. Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878. DÉTAIL dans les principales Pharmacies. Ou y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cambré. PRIX DE L'ÉTUI REMPLI DE GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50. GOUDRON MAGNES-LAHENS. Poudre brevetée s. g. d. g. Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre. PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50. L'Inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe TOULOUSE (H<sup>te</sup> G<sup>te</sup>) envoi franco contre mandat-posté de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron. Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

**MALADIES DE LA PEAU**

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères. — Paris.

**Pommade FONTAINE**

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

**GRAINE DE LIN TARIN**

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE À SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique. PRIX de la Boîte : 1 fr. 30 c.

**Salsepareille FONTAINE**

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le